



USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2024





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3 - 4
SOCIÉTÉ	5
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	6
STRUCTURE	7
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	8 - 9
EXPLOITATION	10 - 15
SCHÉMA USINE	16 - 17
EXPLOITATION (suite)	18 - 20
ENVIRONNEMENT	21 - 22
ADMINISTRATION	23 - 26
COMMUNICATION	27 - 29
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	30
RAPPORT DE RÉVISION	31 - 32
BILAN	33 - 34
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	35
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	36 - 37
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	38
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	39 - 43
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	44
HISTORIQUE	48 - 49

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En fin d'année 2024, nous atteignons la mi-législature et l'intensité des travaux des différentes commissions du Conseil d'administration n'a pas faibli. Bien au contraire ! Pour que TRIDEL SA réponde aux différentes normes et soit toujours plus performante, le Conseil d'administration a fait de l'innovation l'un de ses leitmotivs. J'ai choisi de mettre en lumière quatre thèmes qui illustrent ce leitmotiv : TransverSA, l'audit de la Cour des comptes, les scories et l'origine du mot poubelle.

TransverSA

L'année 2024 marque une avancée notable dans le projet TransverSA, avec la finalisation du Règlement d'entreprise et sa présentation à une délégation de la Ville de Lausanne au début de l'automne. Le personnel administratif de TRIDEL SA en bénéficiera dès janvier 2025. Pour le personnel de la Ville de Lausanne, le Conseil d'administration est en attente d'une validation formelle au cours du 1er semestre 2025. Je tiens à remercier la Commission d'entreprise pour tous les travaux entrepris et sa patience dans ce dossier très complexe, mais si important pour l'avenir de notre usine d'incinération des déchets.

Audit de la Cour des comptes sur la taxe au sac

Le personnel administratif de TRIDEL SA a également été bien occupé par la publication du rapport d'audit de la Cour des comptes sur le concept harmonisé de la taxe au sac. Le rapport a relevé un risque de conflit d'intérêts au niveau de la gouvernance. TRIDEL SA se réjouit donc du prochain changement de gouvernance qui permettra aussi et surtout de ne plus intégrer la comptabilité de la taxe au sac dans ses comptes.

Scories

Pour pallier une pénurie provisoire attendue d'espaces de stockage des résidus d'incinération issus de notre usine de valorisation thermique des déchets (UVTD), et dans l'attente de l'ouverture de nouveaux sites de décharges de type D dans le canton

de Vaud, la Direction générale de l'environnement (DGE) a engagé des échanges avec les autorités des cantons de Berne, Fribourg, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Ces démarches ont permis, in fine, de trouver une solution de stockage pour les résidus d'incinération de TRIDEL SA. Cette solution assure la continuité de l'exploitation, ainsi que l'élimination des déchets issus des ménages.

Par ailleurs, un groupe de travail intercantonal réunissant les Cantons et les usines romandes de valorisation thermique des déchets, étudie des pistes d'amélioration des techniques d'élimination des mâchefers. Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui s'impliquent chaque jour dans ce dossier extrêmement sensible.



MESSAGE DU PRÉSIDENT *(suite)*

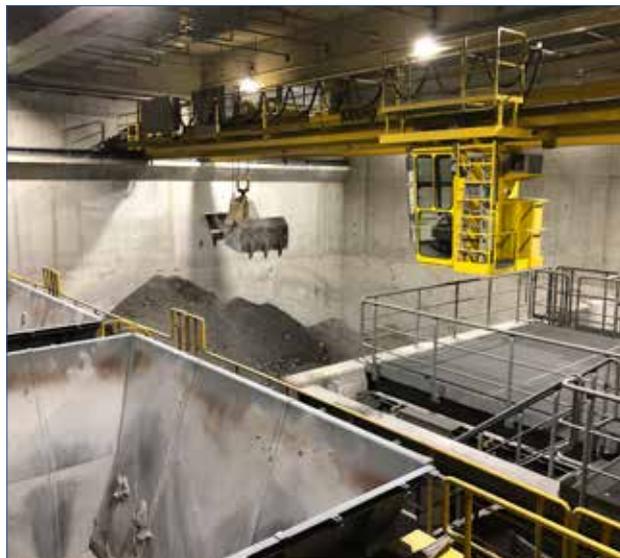
L'origine du mot « Poubelle »

Dans ce billet, permettez-moi de partager une anecdote historique qui illustre de manière originale notre approche de l'innovation. Saviez-vous que le mot « poubelle », que nous employons quotidiennement, est en réalité le nom d'une figure historique qui a joué un rôle fondamental dans l'organisation de la gestion des déchets chez notre voisin français ?

Il s'agit d'Eugène Poubelle, préfet de la Seine à la fin du XIXe siècle. Il est l'initiateur d'une réforme majeure dans la gestion des déchets avec la mise en place d'un système de collecte obligatoire dans des récipients fermés, connus sous le nom de « poubelles ». Avant cette réforme, les déchets étaient souvent laissés dans les rues, ce qui représentait un véritable problème d'hygiène publique. Cette initiative a marqué une étape clé dans l'évolution de la gestion des déchets, avec des conséquences durables sur l'urbanisme et l'hygiène des villes.

L'idée de structurer la gestion des déchets a ensuite influencé la création d'unités industrielles de valorisation des déchets (UIVTD), des infrastructures visant à transformer les déchets en ressources. A TRIDEL SA, c'est surtout l'alimentation du chauffage à distance des Services industriels de Lausanne (SIL) et la production d'électricité qui sont valorisés.

Pour conclure, je désire exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel qui œuvre tout au long de l'année au fonctionnement sans faille de notre usine d'incinération. Je tiens également à remercier les membres



de la Commission d'entreprise qui s'engagent pour le bien futur de TRIDEL SA, dans un esprit de collaboration aussi constructive que partenariale.

Et je ne terminerai pas ce billet sans redire « Merci » à mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement soutenu au service de TRIDEL SA. Je remercie également les périmètres actionnaires ainsi que les actrices et acteurs de la DGE pour les excellentes collaborations développées.



Cédric Echenard,
Président du Conseil d'administration

SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société.

Cela permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000 divisé en 11'000 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 et réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration soient nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour cinq ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration ait lieu lors de la première Assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre

actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la commune de Lausanne.

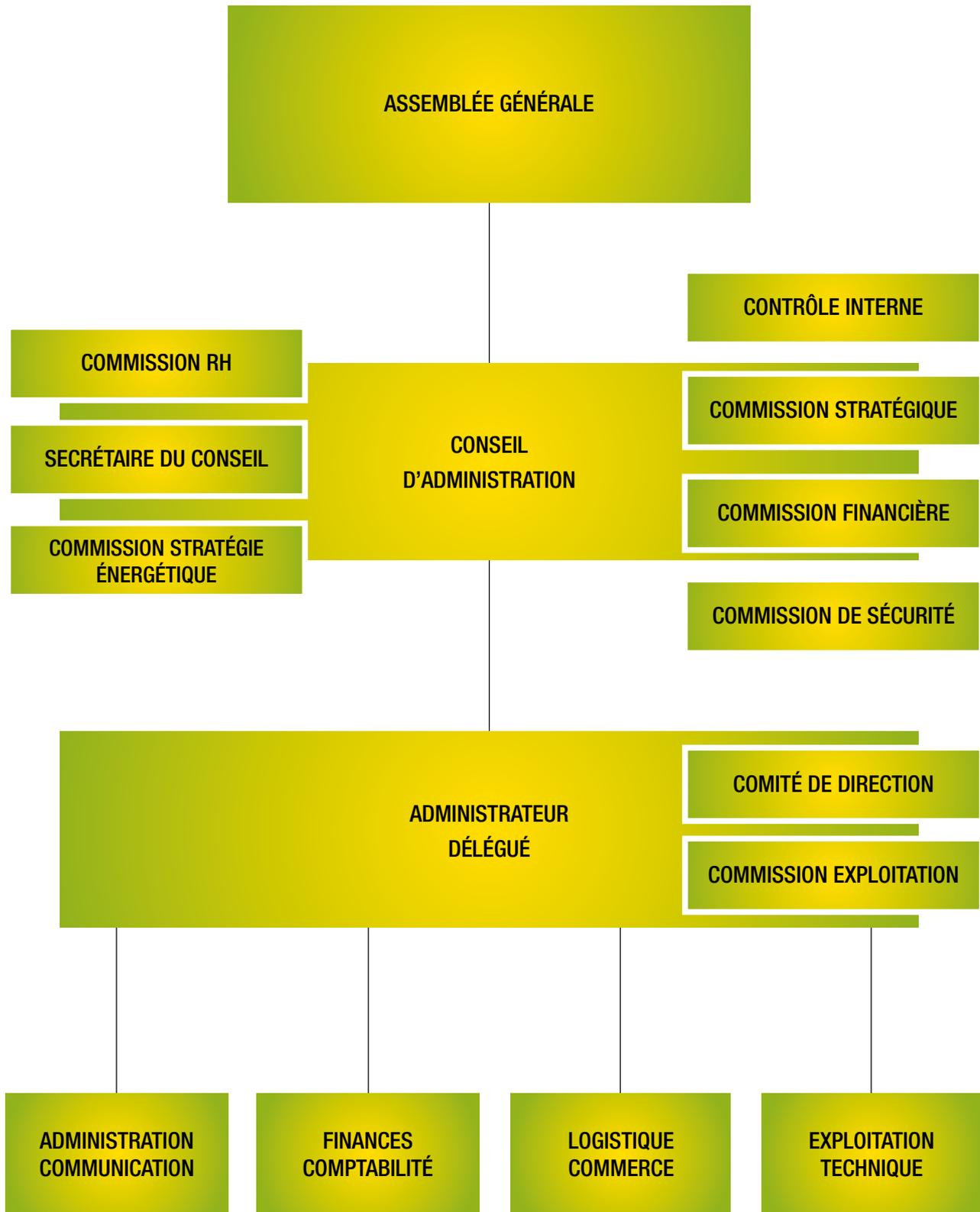
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA au 31 décembre 2024 est donc la suivante :

Entrée en fonction

PRÉSIDENT	CÉDRIC ECHENARD	SADEC	2017
VICE-PRÉSIDENT	GREGORY WYSS	VALORSA	2022
MEMBRES	BERNARD EBENER	VALORSA	2022
	ROGER HUG	STRID	2017
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	MARC ZOLLIKER	GEDREL	2017
	JEAN-FRANÇOIS THUILLARD	GEDREL	2018
	LAURENT AUCLIN	SADEC	2022
	STÉPHANE BEAUDINOT	Ville de Lausanne	2022
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est quant à elle tenue le 21 juin 2024.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE



STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, à l'acquisition des déchets (du pesage à la facturation), aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication.

Elle est également chargée de contrôler la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

La composition de la structure administrative au 31.12.2024 est la suivante :

MONSIEUR	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	CHRISTINE PITTET	Assistante de direction et resp. RH
Madame	NATHALIE ROPRAZ	Secrétaire-réceptionniste
Monsieur	MICAEL MARQUES	Assistant comptable et administration
Monsieur	DANIEL SAFAR	Collaborateur pesage et logistique

Afin d'apporter un soutien à notre personnel pour certaines opérations comptables, le mandat confié à la Fiduciaire Amfinance SA à Crissier, a été renouvelé pour l'année 2024.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, à travers son service de la propreté urbaine.

Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 45.6 EPT.

Au 31 décembre 2024, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	GRÉGORY VAUCHER	Responsable exploitation
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Responsable maintenance et projets
Madame	RAQUEL CARRASCO	Secrétaire



MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

En tant qu'actionnaires de TRIDEL SA, nous suivons avec beaucoup d'attention les développements stratégiques qui redéfinissent l'avenir de notre usine d'incinération et de valorisation énergétique. L'année écoulée a été marquée par des projets d'envergure qui contribueront à renforcer l'efficacité et la gouvernance de TRIDEL SA. Parmi les nombreux dossiers qui ont animé 2024, j'aimerais m'arrêter sur trois d'entre eux qui illustrent la période charnière que TRIDEL SA traverse actuellement : l'agrandissement de la gare souterraine, le projet TransverSA et les discussions en cours avec les Services industriels de Lausanne (SIL).

Agrandissement de la gare souterraine : une évolution nécessaire.

L'acheminement des déchets incinérables à TRIDEL SA repose en grande partie sur sa gare souterraine, point névralgique de la logistique de l'usine. Face à la hausse constante des volumes traités, des travaux d'agrandissement de la gare ont été engagés pour augmenter la capacité de déchets acheminés par voie ferroviaire en permettant d'y accueillir davantage de convois.

Le chantier avance conformément à nos attentes et mobilise des solutions innovantes pour garantir une réalisation durable avec un minimum de perturbations pour l'exploitation courante de l'usine. Cette modernisation de l'infrastructure jouera un rôle essentiel dans l'efficience globale du site et sa capacité à assurer un service de qualité pour les années à venir.

TransverSA : vers une gouvernance modernisée et un personnel unifié

Le projet TransverSA constitue une étape structurante pour l'avenir de TRIDEL SA. Il vise à intégrer au sein de l'entreprise le personnel actuellement affecté à l'exploitation de l'usine, mais relevant administrativement de la Ville de Lausanne. Cet ajustement organisationnel répond à une double ambition : d'une part, fluidifier les processus internes en rassemblant l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs sous une seule entité, d'autre part, mettre en place une gouvernance plus adaptée aux enjeux actuels et futurs de TRIDEL SA.

La création d'une structure unique permettra de renforcer la cohérence de la gestion des ressources humaines, de faciliter la coordination des opérations et d'optimiser l'efficacité opérationnelle de notre site en harmonisant les processus. SADEC soutient pleinement cette initiative, qui offre une opportunité d'amélioration de la performance globale de TRIDEL SA. Des discussions sont encore en cours avec la Ville de Lausanne pour affiner les détails de cette transition dont nous sommes convaincus qu'elle constituera une avancée décisive pour l'entreprise.

Cette intégration offrirait également des perspectives stratégiques intéressantes, avec une meilleure mutualisation des compétences et une gouvernance plus réactive face aux enjeux énergétiques et environnementaux. Nous sommes optimistes quant à l'issue des discussions et espérons finaliser un accord pour le début de l'année 2025.



MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE (suite)

Prix de vente de la chaleur et de l'électricité : une négociation cruciale

TRIDEL SA joue un rôle clé dans l'approvisionnement en énergie renouvelable de l'agglomération lausannoise, en valorisant les déchets sous forme de chaleur et d'électricité. L'une des questions stratégiques actuelles concerne la fixation du prix de vente de cette énergie aux SIL. L'enjeu est d'assurer un modèle économique viable pour les deux parties, tout en maintenant une tarification compétitive et alignée sur les réalités du marché.

La valorisation énergétique des déchets représente un levier économique essentiel pour notre société. Il est donc crucial de garantir une tarification équitable qui reflète à la fois les coûts d'exploitation et les investissements consentis.

Les discussions en cours portent notamment sur l'ajustement des tarifs en fonction des coûts d'exploitation, des fluctuations du marché de l'énergie et des nouvelles réglementations en matière d'énergies renouvelables. SADEC veille à ce que ces négociations aboutissent à un cadre tarifaire juste et pérenne, qui permette à TRIDEL SA de maintenir ses investissements dans l'innovation et la modernisation de ses infrastructures.

Nous poursuivons ces négociations avec la volonté d'aboutir à un accord durable et bénéfique pour toutes les parties prenantes, et qui permette à TRIDEL SA de garantir une exploitation optimisée et rentable dans les années à venir.

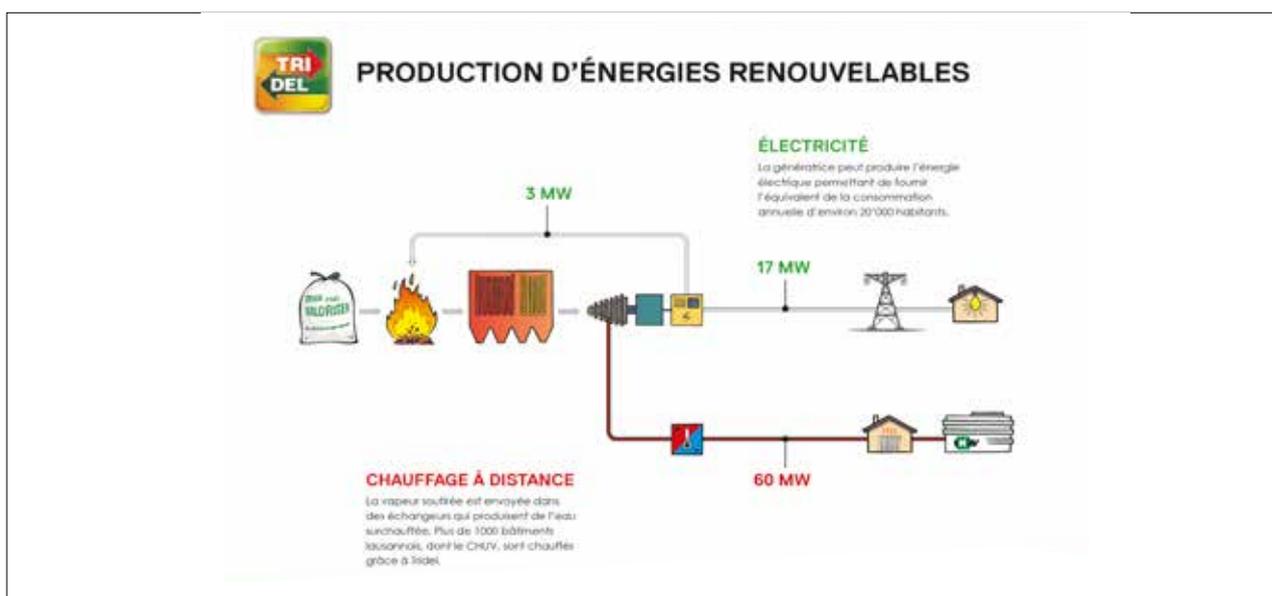
Conclusion : des transformations au service de l'avenir

L'année écoulée a été marquée par des chantiers d'envergure qui façonneront l'avenir de TRIDEL SA. L'agrandissement de la gare souterraine, le projet TransverSA et les négociations sur le prix de vente de l'énergie sont autant de leviers stratégiques pour optimiser l'exploitation et moderniser la gouvernance.

En tant qu'actionnaire impliqué, SADEC continue d'accompagner et de soutenir ces transformations essentielles pour la pérennité de TRIDEL SA et pour la transition énergétique de notre territoire. Nous sommes convaincus que ces initiatives permettront d'assurer un avenir prospère à notre entreprise et de renforcer son rôle dans la gestion durable des déchets et la production d'énergie renouvelable.



Laurent Auchlin
SADEC SA





Après deux ans relativement stables, la quantité de déchets traités a sensiblement augmenté en 2024 avec environ 184'270 tonnes de déchets valorisées. Cette hausse de près de 9'000 tonnes par rapport à 2023 s'explique principalement par des apports supplémentaires en déchets industriels produits dans la zone d'apport.

En 2024, environ 87'000 tonnes ont été acheminées par le train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion, soit des quantités stables. Une partie a été livrée vers d'autres usines pendant les révisions de notre unité. Finalement, quelque 83'000 tonnes ont été livrées en bennes à TRIDEL SA. Cette année, le ratio de déchets livrés par le train s'élève donc à environ 45%.

Cette année, nous avons pour objectif majeur de mener à bien la dernière étape du remplacement des automates industriels qui pilotent les installations techniques de l'usine. Dans cette dernière étape, toute l'installation de pilotage du lavage des cendres et de traitement des résidus liquides a ainsi été assainie. Initié en 2020, ce projet s'est terminé avec succès et l'usine dispose désormais d'équipements modernes et performants.

Pendant la révision de l'usine, une bonne partie des déchets de la région lausannoise a été transférée par le train en Suisse alémanique. Une autre partie a été acheminée à Genève ou en Valais. Enfin, quelque 2'000 tonnes de déchets ont mis en balle et stockées sur le site de CAND-LANDI à la Poissine. Ce stock sera valorisé dès le début de l'année 2025, pour assurer un fonctionnement des lignes d'incinération et permettre une production d'énergie thermique maximale.

D'autres projets importants ont été réalisés en 2024, comme le remplacement des systèmes de contrôle assurant la sécurité des deux lignes d'incinération (appelés chaînes de sécurité) et le changement des sièges de commande des ponts de la fosse à ordures. D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2024.

Comparée à 2023, la quantité d'énergie thermique vendue en 2024 aux Services industriels de Lausanne est en hausse en raison d'une plus grande quantité de déchets traités : 301,5 GWh d'énergie thermique en 2024 contre 279,5 GWh en 2023. Ces quantités représentent l'équivalent de la consommation de chaleur de plus de

EXPLOITATION (suite)



25'000 ménages. Les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est en hausse en raison d'un arrêt total plus court : 8'343 heures en 2024, contre 8'038 en 2023. La disponibilité reste très élevée.

La turbine a très bien fonctionné durant toute l'année, malgré trois arrêts non planifiés. Heureusement, ces arrêts ont tous été de courte durée. La quantité d'énergie

électrique vendue aux Services industriels de Lausanne est en hausse par rapport à 2023 : environ 73,5 GWh en 2024 contre 70 GWh en 2023. Les heures de fonctionnement sont également en hausse (8'270 heures en 2024 contre 7'973 en 2023).

Le rendement énergétique moyen est de 61%. Il est légèrement supérieur à 2023 et est encore cette année l'un des plus élevés de Suisse.

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2024	%	2023	%
Apports GEDREL	to	53'848.14	29.2	51'678.77	29.4
Apports VALORSA	to	27'528.25	14.9	28'988.02	16.5
Apports SADEC	to	23'128.44	12.6	22'389.51	12.8
Apports STRID	to	16'046.36	8.7	14'841.32	8.5
Apports AVERTD	to	57'403.51	31.2	42'703.37	24.3
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	6'319.83	3.4	14'939.44	8.5
Apports étrangers	to	0,00	0	0,00	0
TOTAL	to	184'274.53	100.0	175'540.03	100.0

AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

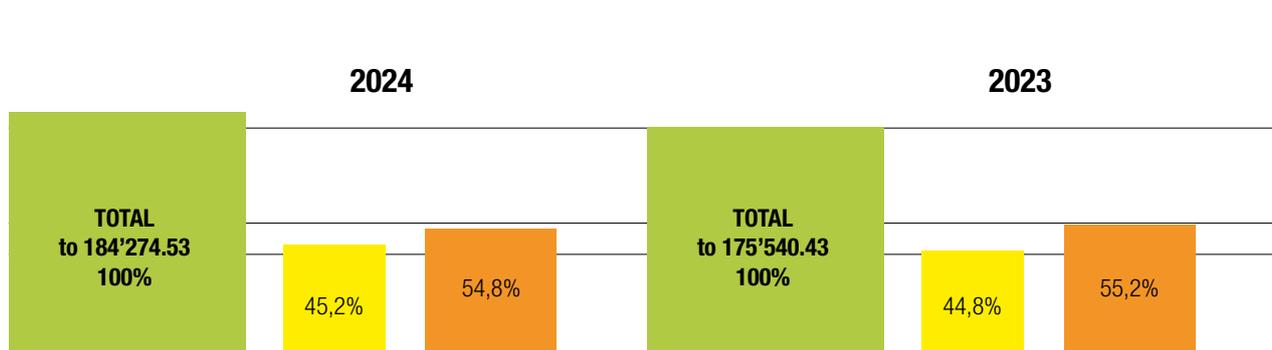
Le tonnage total traité correspond à la meilleure utilisation de nos installations, en tenant compte du pouvoir calorifique des déchets.

EXPLOITATION (suite)

COMPOSITION DES DÉCHETS

COMPOSITION DES DÉCHETS		2024	%	2023	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	98'057.78	53.2	99'159.10	56.5
Déchets industriels banals (DIB)	to	63'953.53	34.7	55'675.91	31.7
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	9'234.93	5.1	8'169.90	4.7
Déchets industriels (DI)	to	782.25	0.4	1'763.98	1.0
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	1'674.28	0.9	795.52	0.5
Déchets confidentiels (CONF)	to	755.18	0.4	613.38	0.3
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'489.24	0.8	1'647.42	0.9
Déchets de STEP (STEP)	to	781.56	0.4	851.76	0.5
Déchets de bois (BOIS)	to	7'338.50	4.0	6'610.78	3.8
Autres	to	207.28	0.1	252.68	0.1
TOTAL	to	184'274.53	100.0	175'540.43	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



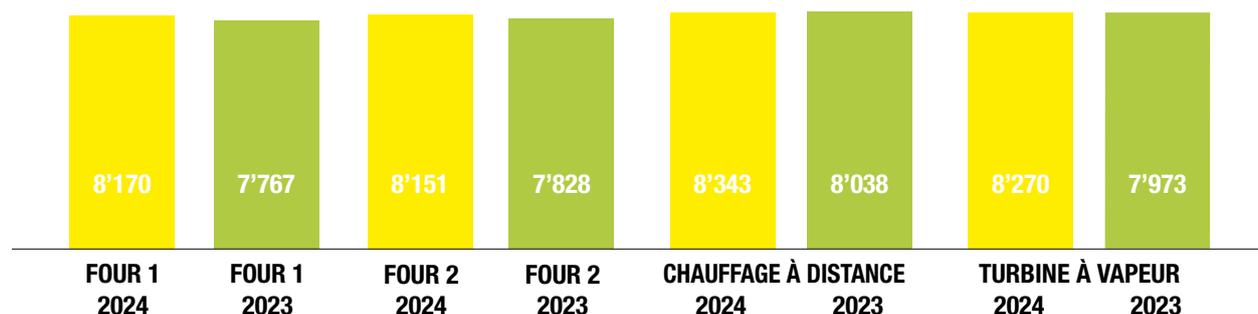
■ Livré par rail to 83'245.85
■ Livré par route to 101'028.68

■ Livré par rail to 78'616.77
■ Livré par route to 96'923.66

EXPLOITATION (suite)

DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	31'676.00	35'433.00	4'763.16	5'599.93	744	744	744	744
Février	32'708.00	32'581.00	5'233.86	5'213.83	696	672	696	672
Mars	30'616.00	35'562.00	4'651.83	5'812.08	744	744	744	744
Avril	30'645.00	33'387.00	5'727.28	5'637.07	720	720	720	720
Mai	17'148.00	19'432.00	3'967.32	5'800.76	535	671	533	668
Juin	10'586.00	1'254.00	3'842.74	517.69	488	76	442	61
Juillet	15'013.00	10'889.00	9'853.81	9'378.33	744	744	744	744
Août	12'838.00	11'508.00	9'535.15	7'379.69	744	744	740	744
Septembre	18'558.00	12'699.00	8'384.29	6'583.03	720	717	719	701
Octobre	32'877.00	22'925.00	6'238.92	8'061.85	744	742	724	718
Novembre	33'850.00	33'230.00	5'536.60	5'319.45	720	720	720	720
Décembre	35'072.00	30'635.00	5'796.17	4'571.12	744	744	744	737
Sous-total	301'587.00	279'535.00	73'531.20	69'874.83	8'343	8'038	8'270	7'973
Vente vapeur technique	2'713.30	2'371.80						
Propre consommation	2'612.30	1'839.47	16'239.80	15'194.52				
TOTAL	306'912.60	283'746.27	89'771.00	85'069.35	8'343	8'038	8'270	7'973

EXPLOITATION (suite)

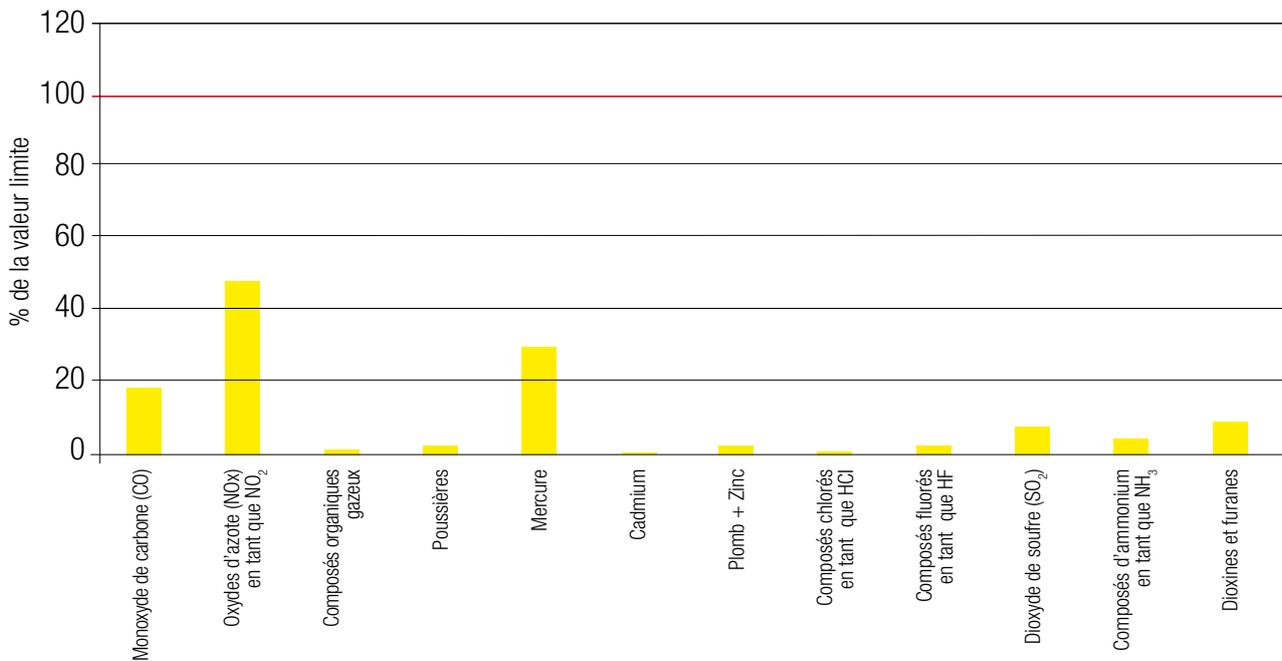
VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2024	2023
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	306'912.61	283'746.27
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	75'531.17	69'874.83
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	61.0	59.7

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

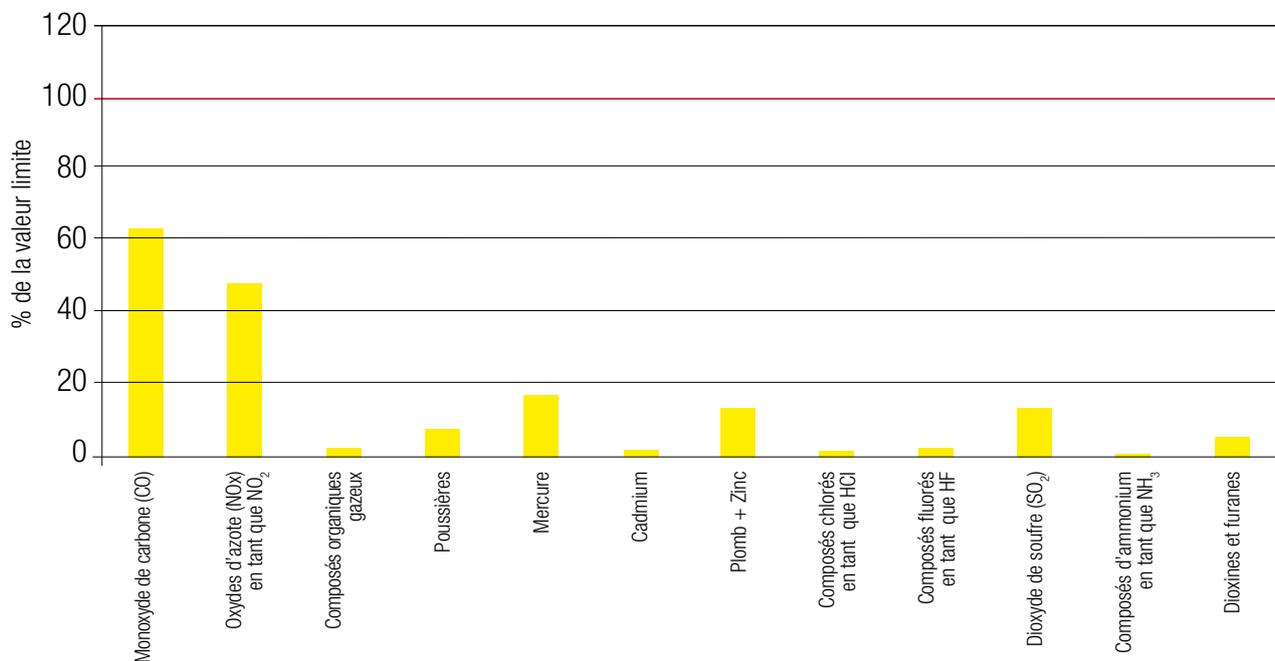
		2024	2023
Panneaux solaires	KWh	31'674.20	36'039.40

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1, 27.08.2024



EXPLOITATION (suite)

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2, 28.08.2024



CONSOMMATION D'EAU

		2024	2023
Consommation d'eau potable	m ³	98'684	92'478
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	17'331	11'603
TOTAL consommation d'eau	m³	116'015	104'081

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

		2024	2023
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	38'088.57	33'656.04
Gâteaux de filtre-presse	to	1'291.12	1'178.43
Ferraille	to	1'498.13	1'266.35
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	109.82	113.72
Résines de captation de mercure	to	1.16	0.86
TOTAL	to	40'979.80	36'215.40



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

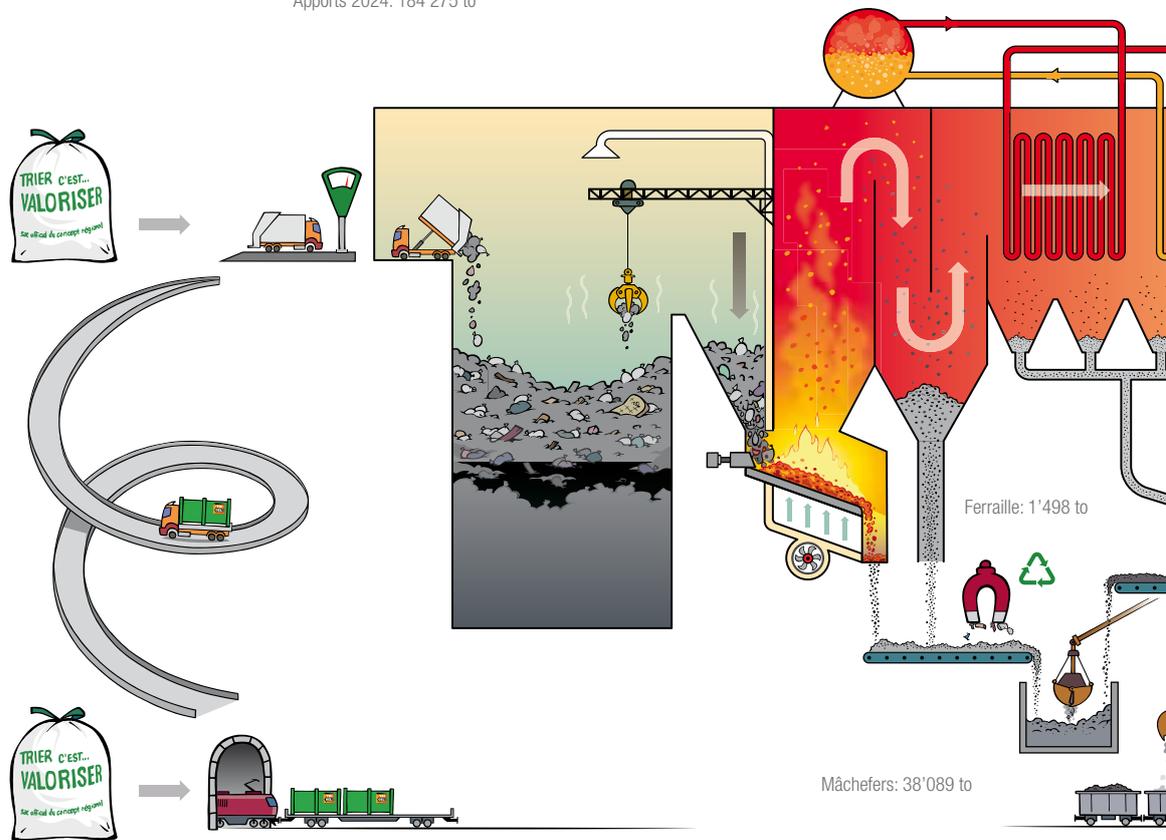
RÉCEPTION DES DÉCHETS

Apports 2024: 184'275 to

INCINÉRATION

PRODUCTION D'É

Apports
- par route: 101'029 to
- par rail: 83'246 to



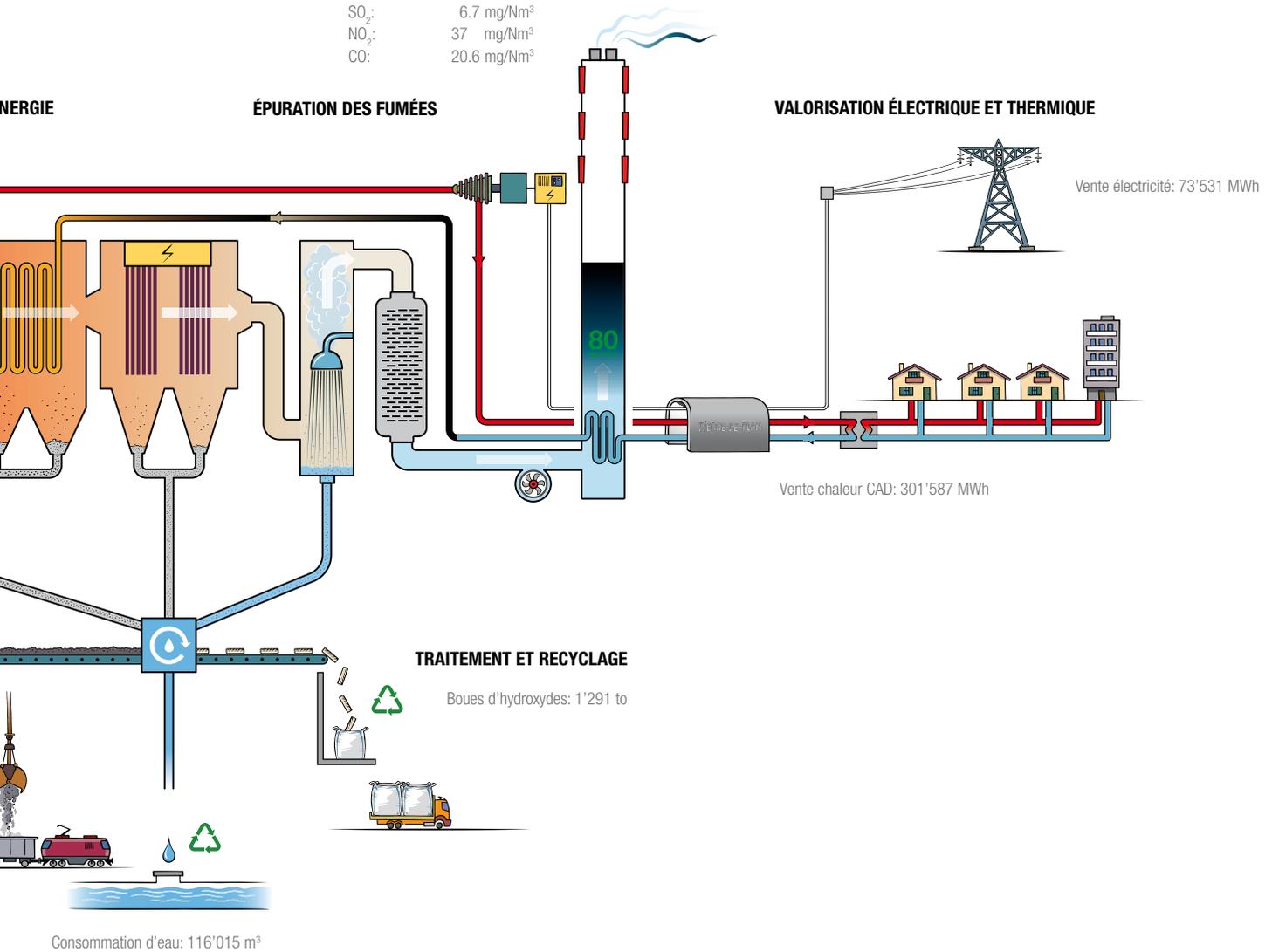


Emissions moyennes
Poussières: 0.6 mg/Nm³
SO₂: 6.7 mg/Nm³
NO₂: 37 mg/Nm³
CO: 20.6 mg/Nm³

ÉNERGIE

ÉPURATION DES FUMÉES

VALORISATION ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE





EXPLOITATION (suite)

LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer près de la moitié des déchets par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud jusqu'au cœur de l'usine, ce qui réduit, de manière significative, le trafic des poids lourds en Ville de Lausanne.

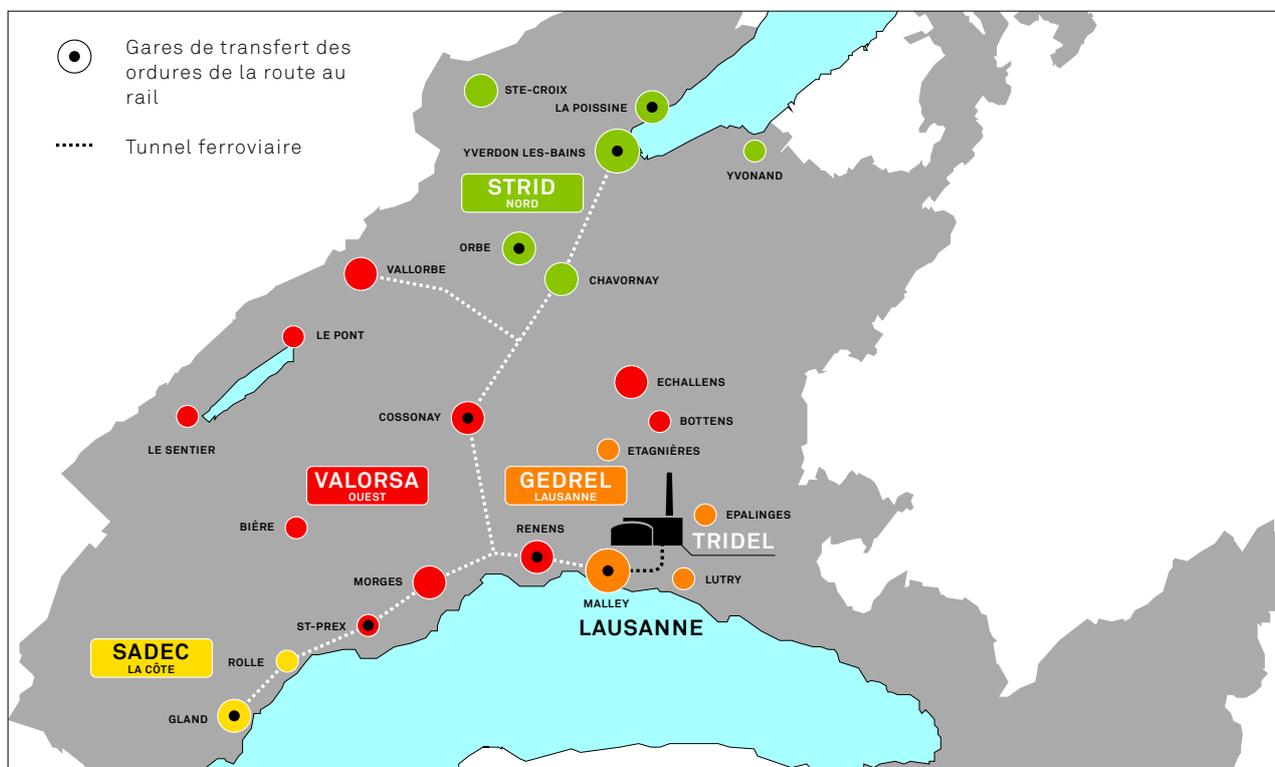
Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Gland pour SADEC
- Malley pour GEDREL
- La Poissine pour STRID

Gares de transfert

- La Poissine, Yverdon ou Orbe pour le périmètre STRID
- Cossonay, Saint-Prex, Renens, Orbe ou Malley pour le périmètre de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou Saint-Prex pour le périmètre SADEC



EXPLOITATION (suite)

Nettoyage et entretien des bennes

En 2024, 157 bennes ont été contrôlées et nettoyées durant l'année, contre seulement 74 en 2023. Pour la 3ème année, la collaboration avec DM Mécanique pour la réparation des bennes VALORSA s'est poursuivie. De même que la collaboration avec CAND-LANDI pour les réparations sur les bennes STRID.

Les bennes GEDREL, utilisées depuis 2007, commencent à présenter d'importants signes d'usure. Une première benne a été sortie du circuit et mis au rebut en raison de sa vétusté. D'autres sont en réparation. 4 nouvelles bennes GEDREL ont été commandées et seront livrées en avril ou mai 2025. 3 bennes complémentaires pour STRID ont été achetées à KVA THURGAU en décembre.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2024	%	to	2023	%
VALORSA							
	Cossonay	to	17'815.92		to	19'078.45	
	St-Prex	to	4'837.14		to	4'739.15	
	Renens	to	306.26		to	1'795.14	
	Orbe	to	171.18		to	0.00	
	Malley	to	8'312.45		to	6'453.28	
	Gland	to	0.00		to	28.30	
TOTAL VALORSA		to	31'442.95	38.0	to	32'094.32	40.8
GEDREL							
	Malley	to	21'899.30		to	22'916.07	
TOTAL GEDREL		to	21'899.30	26.5	to	22'916.07	29.1
STRID							
	Yverdon	to	815.18		to	831.00	
	Onnens	to	10'457.26		to	9'901.48	
TOTAL STRID		to	11'272.44	13.6	to	10'732.48	13.7
SADEC							
	St-Prex	to	1'071.14		to	1'424.03	
	Cossonay	to	0.00		to	11.08	
	Gland	to	21'487.32		to	20'256.19	
TOTAL SADEC		to	22'558.46	27.2	to	21'691.30	27.6
EXPORTS INTER-USINES		to	4'387.50	-5.3	to	8'817.40	-11.2
TOTAL		to	82'785.65	100	to	78'616.77	100

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

Depuis plus de quinze ans, un suivi des immissions dans le pourtour de l'usine est réalisé selon la « méthode des feuilles de chêne ». La prochaine campagne de suivi aura lieu en 2025.

PROTECTION DES EAUX

TRIDEL SA possède deux installations de traitement des résidus d'incinération de l'usine :

- Une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres ;
- Une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

L'objectif du traitement des résidus est de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux d'une qualité conforme à l'ordonnance sur le déversement des eaux usées (OEaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à être mélangés avec les mâchefers ou à être valorisés.

En 2024, 48 mesures ont été effectuées sur les eaux rejetées. Quatre dépassements ont été signalés : 3 concernent le cadmium et un concerne le cuivre. Ces dépassements sont tous liés à une mauvaise régulation de pH. Malgré ces dépassements, les installations ont fonctionné à notre satisfaction et les modifications mises en œuvre les dernières années continuent de porter leurs fruits.

Durant cette année, nous avons réalisé des études détaillées pour la mise en place d'une nouvelle cuve de H_2O_2 afin d'améliorer l'extraction de certains métaux lourds qui peuvent aujourd'hui être recyclés. Les travaux débuteront en 2025 et l'injection de H_2O_2 dans les procédés sera en service dès début 2026.



ENVIRONNEMENT *(suite)*

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores générées par l'usine doivent respecter les valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) pour les logements environnants. En 2024, nous n'avons enregistré aucune plainte.

Plusieurs chantiers sont en cours autour de l'usine. C'est pourquoi nous n'avons pas pu réaliser de campagne de mesures du bruit, ni faire un état de situation de l'aérocondenseur après les travaux d'assainissement pour le comparer avec la situation en 2022 avant travaux. Mais compte tenu des nouveaux éléments de protection phonique installés en toiture et du bon fonctionnement global de la machine, nous avons la conviction que les performances phoniques sont meilleures qu'avant.

Une nouvelle campagne de mesures de bruit sera réalisée une fois que les différents chantiers autour de l'usine seront terminés.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le bureau de biologistes n+p à Lausanne assure depuis 2018 le suivi environnemental des aménagements extérieurs de TRIDEL SA. L'entretien est effectué par le service des Parcs et Domaines (SPaDom) de la Ville de Lausanne, sur la base d'un cahier des charges préparé par n+p.

Entre 2018 et 2021, les aménagements extérieurs autour de l'usine ont fait l'objet d'un suivi biologique rigoureux. Depuis, les modalités du suivi des aménagements extérieurs ont été adaptées.



Voici les principaux travaux d'entretien réalisés en 2024 :

- Tontes des accès de service et des zones enherbées dans l'enceinte de l'usine. Auparavant, ces zones étaient pâturées par des moutons ;
- Fauche au sommet de la butte et des surfaces de prairie autour des biotopes, y compris débroussaillage pour freiner la progression des ligneux ;
- Entretien des biotopes par arrachage d'une partie des roseaux et taille de la ceinture de saules ;
- Taille de rajeunissement des buissons et arbustes sur le pourtour de l'usine.

ADMINISTRATION



L'année 2024 a été une année de contrastes : dans de nombreux domaines, des vents chauds et froids ont soufflé en alternance. Cela a parfois pu être démoralisant. Mais cela n'était en fait que la preuve réjouissante que les choses bougent. Finalement, TRIDEL SA boucle un exercice positif, dont voici quelques points marquants. La tactique de la stabilité des tarifs porte ses fruits : alors que d'autres usines augmentent leurs prix, les quantités de déchets traités par TRIDEL SA sont en hausse. Une fois de plus, il convient de remercier en premier lieu toutes les personnes de l'exploitation : c'est grâce à leur travail que les installations de l'usine sont fiables et peuvent absorber ces déchets supplémentaires.

Résultats financiers

Pour la deuxième année consécutive, les rendements de nos placements ont donné en 2024 des résultats supérieurs au taux d'inflation, ce qui est indispensable pour maintenir la valeur réelle du patrimoine de TRIDEL SA. Malheureusement, la courbe s'est inversée à l'automne et de nouvelles solutions vont devoir être recherchées. La Commission financière du Conseil d'administration s'est attelée à cette tâche dans le but d'assurer l'avenir des fonds que l'entreprise doit conserver pour couvrir les frais de renouvellement de ses installations le moment venu.

Après quelques mois de test et de mise au point, le nouveau logiciel de pesage est entièrement opérationnel et

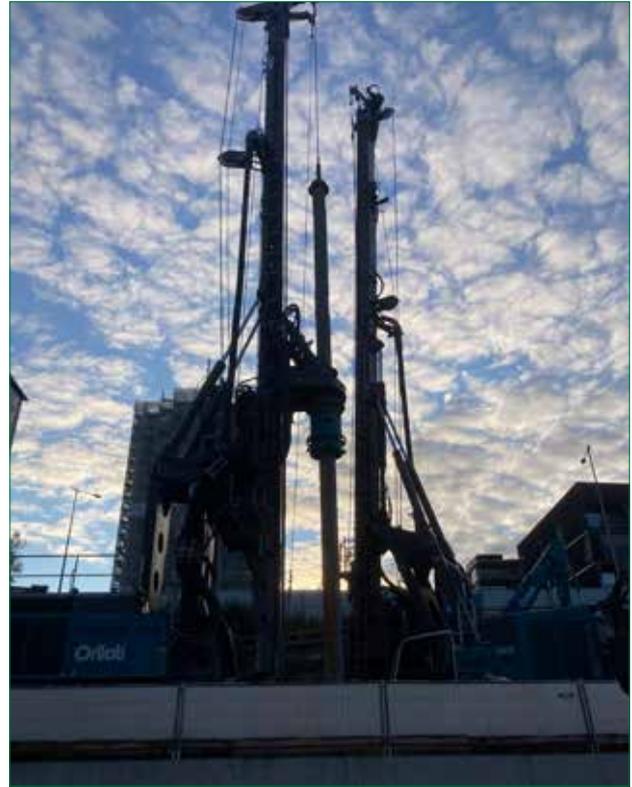
donne toute satisfaction aux clients de TRIDEL SA, tout en simplifiant la tâche de l'équipe en charge de la réception des déchets. Les fonctionnalités étendues du logiciel permettent de personnaliser le suivi et de profiter des avantages d'une digitalisation calquée sur nos besoins. Cette stratégie s'est poursuivie en fin d'année avec l'acquisition d'un nouvel ERP, lui aussi personnalisable : c'est donc le logiciel qui sera adapté à notre entreprise et non le contraire. Nous espérons ainsi diminuer le temps consacré au traitement des factures et des commandes, mais aussi amener un confort, inconnu jusqu'à présent, dans la tenue des indicateurs.

Nous profitons de cette opportunité pour nous interroger en profondeur sur notre manière de travailler. L'objectif est d'éliminer le superflu en s'inspirant des pratiques mises en œuvre dans les PME. La tâche est conséquente et nous remercions Micael Marques et Christine Pittet de l'avoir prise à bras le corps, ainsi que toutes celles et ceux qui participent à cet effort.

En début d'année, c'est plein d'optimisme que nous lançons le chantier d'extension de la gare souterraine. Après près de trois ans d'études, de délais administratifs et de réalisation des plans détaillés, nous espérons que tout se déroule selon les plannings fournis par les entreprises. Mais, comme très souvent, cela n'a pas été le cas : aléas météo, découvertes d'installations inconnues, difficultés techniques et complexification de l'évacuation de certains matériaux se sont alliés pour retarder les travaux. Rien de dramatique cependant : si le chantier avance moins vite que prévu, il avance bien avec des protections de fouilles construites selon les règles, des ancrages dont la solidité est avérée, des pieux de fondation testés et des matières excavées traitées dans le respect des normes environnementales, Car, rappelons-le, le chantier se déroule dans une ancienne décharge. Le fond de fouille devrait être atteint durant l'hiver et le bétonnage du futur bâtiment suivra. L'objectif de pouvoir en disposer début 2026 demeure.



ADMINISTRATION *(suite)*



Ce rapport de gestion affiche un leitmotiv : TransverSA. Ce projet le mérite, car l'intégration du personnel d'exploitation au sein du TRIDEL SA est un projet transversal et toutes les personnes qui écrivent dans ce rapport sont directement touchées. Pour ce qui s'appelle encore la « cellule administrative », c'est un gros challenge, car c'est sur cette dernière que repose toute la réussite opérationnelle du projet (en dehors de l'aspect politique). En décembre, nous attendions depuis plusieurs mois un accord de principe de la Municipalité lausannoise. À défaut, il n'a pas été possible de profiter de périodes creuses pour avancer dans le travail préparatoire (contrats, assurances, etc). Le coup de collier qu'il faudra sans doute donner en 2025 sera donc important.

Avant de terminer, j'aimerais souhaiter la bienvenue à Daniel Safar qui a succédé à Noémie Leya en tant que collaborateur pesage & logistique en mars 2024 : il a très rapidement trouvé sa place au sein de l'entreprise et fait preuve d'autonomie dans son travail et je lui souhaite plein succès. Bravo aussi à notre comptable, Micael Marques, qui a brillamment réussi son CFC et commencé dans la foulée les cours pour le brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité. Et merci à toutes les collaboratrices et tous

les collaborateurs de TRIDEL SA pour leur engagement et leur souplesse face aux problèmes.

L'année 2025 marquera sans doute un important changement de paradigme. Ce nouvel épisode de l'histoire de TRIDEL SA devrait nous amener – tous beaux tous neufs – au vingtième anniversaire de sa mise en exploitation (2006-2026).



Jean-Philippe Petitpierre
Administrateur délégué

ADMINISTRATION *(suite)*



SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Courant septembre 2024, PricewaterhouseCoopers SA (PWC), l'organe de révision de TRIDEL SA, a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cet audit n'a suscité aucune remarque importante de la part de notre réviseur.

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)

Le système de management du service PUR se poursuit dans sa forme actuelle, sans contrôle officiel par un organisme de certification.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL (SST)

Comité de sécurité

Le comité de sécurité de l'usine se compose du délégué à la sécurité de l'usine (DéSé) et du chef de la division UVTD. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2024. Selon les séances, d'autres cadres responsables de dossiers ou de projets en lien avec la sécurité au travail ont été invités.

Commission de sécurité

La Commission de sécurité de TRIDEL SA est composée de deux membres du Conseil d'administration, du DéSé, de l'adjoint au DéSé et du chef de la division UVTD. En 2024, la commission s'est réunie deux fois, le 5 mai et le 27 novembre.

Voici les principales thématiques traitées par la commission en 2024 :

- Le plan de formation du personnel en termes de santé et de sécurité au travail ;
- La thématique des PFAS (per- and polyfluoroalkyl substances) et la position de la branche à ce sujet ;
- La mise à jour du plan OPAM de TRIDEL SA ;
- Le respect des règles de sécurité liées au chantier de l'extension de la gare souterraine et les discussions qui ont été menées avec la société Orllati à ce sujet ;
- La gestion de la sécurité au sein de TRIDEL SA une fois le projet TransverSA terminé (printemps 2025). Ce point touche aux ressources actuellement disponibles pour mener à bien la thématique sécurité : l'implication du DéSé et de son adjoint à raison de 30% de leur DP chacun représente 0,6 EPT au total pour la sécurité ;
- La coordination avec les pompiers de la Ville de Lausanne et le retour sur l'exercice de sauvetage d'une personne tombée en fosse (exercice réalisé le vendredi 3 novembre 2023) ;
- La fixation des objectifs pour l'année 2025.

Un audit de sécurité a été réalisé le 11 décembre 2024 en présence des deux membres du Conseil d'administration de TRIDEL SA. L'audit a relevé quelques points à améliorer, mais dans l'ensemble, l'état des lieux est jugé bon.





COMMUNICATION

VISITES DES ÉCOLES

Organisées depuis plus de vingt ans, les visites de l'usine sont toujours autant appréciées du public scolaire. En témoignent la pléthore d'éloges et de remerciements après les passages des classes, ainsi que le renouvellement des inscriptions d'année en année. Ces résultats doivent beaucoup à la bonne volonté de toutes les personnes impliquées au sein de TRIDEL SA et à leur motivation à présenter l'usine.

L'équipe de guides s'est enrichie d'une nouvelle personne qui a été formée durant les vacances d'automne 2024, et qui a rapidement été compétente et efficace. Une dizaine de guides sont actuellement habilités à conduire les visites des installations.

Ce sont les élèves de la région lausannoise qui bénéficient le plus souvent de cette visite au vu de la proximité de l'usine. Mais les classes des communes des autres périmètres de gestion de déchets du canton sont également intéressées à venir. Tout est mis en œuvre pour arranger les professeurs au niveau des effectifs (par exemple, 2 ou 3 classes sont accueillies en même temps afin de rationaliser le transport), ainsi que pour adapter les horaires à leurs possibilités.



COMMUNICATION *(suite)*

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

Les visites à l'intention des publics adultes de différentes provenances (hautes écoles, associations, entreprises, etc.) ont réuni environ 700 personnes, ce qui représente une quarantaine de visites « tout public ».

Pour chaque type de publics, un guide spécifique est prévu afin qu'il corresponde au mieux à l'intérêt de ces derniers. Ainsi, les visites plus techniques regorgent de détails chiffrés, appréciés d'un public friand de ce type d'informations. Un guide maîtrisant cet aspect est prévu à chacune de ces interventions. La formule visite avec café et croissants est également plébiscitée, car elle ajoute une note conviviale au passage à l'usine. Les visiteuses et visiteurs apprécient de découvrir les installations et les guides reçoivent de nombreux retours positifs, voire élogieux.

Ce service est la plupart du temps payant. Cependant, des exceptions sont pratiquées selon les situations.

L'équipe des guides a été complétée par un nouveau venu, afin d'être en mesure de répondre aux nombreuses sollicitations.

EVÈNEMENTS

Les festivaliers du Festival de la Cité ont pu profiter de nos locaux mis à disposition pour les soirées du 5 au 7 juillet 2024.



© permetteemery

En octobre 2024, le congrès national de la JCIS (Junior Chamber International) s'est déroulé à Lausanne. Dans ce cadre, l'Association «Conako Léman» regroupant les organisations JCI de Lausanne, La Côte et Morges, a organisé deux soirées au sein de notre gare souterraine. Grâce à l'excellente collaboration avec le prestataire de services, cette manifestation a pu se dérouler dans les meilleures conditions et accueillir plus de 500 personnes provenant de toute la Suisse.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL SA a maintenu son soutien à la Société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant notamment le sapin de Noël installé sur la place.

SITE INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet, notamment les données d'exploitation ainsi que la possibilité de s'inscrire pour des visites de l'usine.

Notre page Facebook présente régulièrement des informations relatives au thème des déchets.



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2024



L'exercice 2024 présente un chiffre d'affaires total de CHF 41.22 millions, en hausse de CHF 1.1 million (+3%) par rapport à 2023 (CHF 40.10 millions).

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont pour leur part augmenté de 3 %. Paradoxalement, la plupart des postes constitutifs du chapitre sont stables, voire à la baisse ; seul le traitement des déchets subit une très forte augmentation (plus de mâchefers mis en décharge et augmentation substantielle des tarifs).

La marge brute d'exploitation 2024 retrouve le niveau de 2022 à 18.472 millions (+0.55 million par rapport à 2023) ou à 45 % du chiffre d'affaires.

Les frais de personnel (+101 kCHF) sont en nette augmentation, toutefois, cette différence n'est due qu'à la prise en compte des frais engendrés par le projet Transversa.

Le montant des autres charges d'exploitation 2024 est très inférieur à celui de 2023 (4.55 millions vs 7.00), ce qui s'explique par l'activation des investissements supérieurs à 500 kCHF désormais appliquée.

Les amortissements des immobilisations 2024 sont restés stables par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est semblable à celui de l'exercice précédent et avec une perte de CHF -3.46 millions (-3.64 millions en 2023).

Les mois qui ont précédé la chute des intérêts créanciers amènent tout de même un produit appréciable (kCHF 553) et une nouvelle tranche de liquidités (8.95 MCHF) a pu être placée auprès de nos partenaires bancaires.

Les seuls produits extraordinaires 2024 sont les reprises des subventions, montant identique à l'année précédente. Le free cash flow (13.423 MCHF) est momentanément très élevé, mais cette valeur est trompeuse, elle provient de l'important besoin de liquidités demandé par les travaux d'extension de la gare et de la reclassification des placements arrivants à échéance en d'année.

Le bénéfice net de l'exercice 2024 demeure stable à CHF 1,55 million contre CHF 1,31 million en 2023.

Lausanne, avril 2025
Au nom du Conseil d'administration

Cédric Echenard, Président

RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TRIDEL SA, Lausanne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TRIDEL SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de profits et pertes et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 33 à 44) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue Charles-Ferdinand-Ramuz 45, 1009 Pully
Téléphone : +41 58 792 81 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

RAPPORT DE RÉVISION (suite)



- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Camille Drouin

Lausanne, le 8 mai 2025

1. Bilan

Au 31 décembre

(en CHF)



2024

2023

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

<i>Trésorerie</i>	7.1	47'534'449.05	34'111'308.87
<i>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</i>	7.2	9'350'265.00	8'687'008.35
envers des tiers		7'597'573.10	6'932'985.30
envers des actionnaires		1'747'309.55	1'750'460.70
Avances CRTS SA		5'382.35	3'562.35
<i>Autres créances à court terme</i>		404'769.35	205'380.20
<i>Actifs de régularisation</i>	7.3	307'928.70	295'496.90

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

57'597'412.10

43'299'194.32

ACTIFS IMMOBILISES

<i>Immobilisations financières</i>		28'203'000.00	32'253'000.00
AFD garantie PCD		3'000.00	3'000.00
Participation ISDS Oulens SA	5.4	10'000.00	10'000.00
Participation CRTS	5.4	40'000.00	40'000.00
Placements à termes fixes	5.2	28'000'000.00	28'000'000.00
Prêts auprès de collectivités publiques		150'000.00	4'200'000.00
<i>Immobilisations corporelles</i>	5.2.1	95'167'139.92	101'444'722.44
Usine (y compris gare et extension)		63'738'662.54	68'851'174.65
Galerie technique		2'790'000.00	3'034'000.00
Tunnel (y compris Puits)		25'855'314.89	27'799'847.67
Installations techniques UVTD		2'612'757.48	1'563'897.31
Installations photovoltaïques		15'000.00	35'000.00
Parc de bennes		155'405.01	160'802.81

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

123'370'139.92

133'697'722.43

TOTAL DE L'ACTIF

180'967'552.02

176'996'916.75

1. Bilan

Au 31 décembre



2024

2023

PASSIF

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

<i>Dette résultant de l'achat de biens et de prestations de services</i>	7.6	1'943'225.01	1'571'710.24
envers des tiers		1'395'960.76	805'715.99
envers des actionnaires		547'264.25	765'994.25
Autres dettes à court terme		56'967.53	56'967.53
Avances clients		56'967.53	56'967.53
AFC TVA c/c, créanciers sociaux		-	-
Passifs de régularisation	7.7	10'729'975.63	9'900'579.00

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

12'730'168.17

11'529'256.77

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

Provisions	5.2.3	39'590'000.00	33'695'000.00
Provision pour travaux futurs dans l'usine		12'000'000.00	14'500'000.00
Provision pour travaux réparations tunnel		500'000.00	500'000.00
Provision pour études et renouvellement		13'700'000.00	7'700'000.00
Provision pour soutien aux filières		2'990'000.00	2'995'000.00
Provision pour risques (décharges)		10'400'000.00	8'000'000.00
Subventions et participations de tiers à amortir	5.2.2	56'074'933.80	60'747'841.80
Subventions cantonales		28'806'403.00	31'206'934.00
Subventions fédérales		16'686'930.80	18'077'507.80
Subvention OFT		10'581'600.00	11'463'400.00

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

95'664'933.80

94'442'841.80

CAPITAUX PROPRES

Capital actions		11'000'000.00	11'000'000.00
Réserve légale issue du bénéfice		2'597'183.00	2'531'420.00
Bénéfice reporté		57'427'635.18	56'178'128.35
Résultat de l'exercice		1'547'631.87	1'315'269.83

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

72'572'450.05

71'024'818.18

TOTAL DU PASSIF

180'967'552.02

176'996'916.75

2. Compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre



(en CHF)

2024

2023

	2024	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	41'217'861.32	40'097'951.50
Chiffre d'affaire des ventes et prestations de services	41'217'861.32	40'097'951.50
CHARGES DIRECTES	-22'746'020.83	- 22'176'479.72
Matériels et prestations de tiers	-22'746'020.83	- 22'176'479.72
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	18'471'840.49	17'921'471.78
CHARGES D'EXPLOITATION	-5'445'661.54	- 7'792'268.32
Frais de personnel	-891'644.91	- 790'198.19
Autres charges d'exploitation	-4'554'016.63	- 7'002'070.13
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	13'026'178.95	10'129'203.46
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-16'489'936.00	- 13'767'190.30
Amortissements	-8'089'936.00	- 8'047'602.00
Attribution à des provisions	-8'400'000.00	- 5'719'588.30
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	-3'463'757.05	- 3'637'986.84
RESULTAT FINANCIER	523'030.92	469'898.67
Produits financiers	552'789.38	510'207.80
Intérêts et frais bancaires	-21'198.40	- 22'505.98
Différences de change	-8'560.06	- 17'803.15
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	4'677'908.00	4'667'908.00
Produits exceptionnels, reprise de subventions	4'677'908.00	4'672'908.00
Produits/Charges exceptionnelles	0.00	- 5'000.00
CHARGES D'IMPOT	-189'550.00	- 189'550.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1'547'631.87	1'310'269.83

3. Détails du compte de profits et pertes



Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	2024	2023
CA des ventes et des prestations de services	41'217'861.32	40'097'951.50
Taxes de traitement	28'196'352.56	27'818'999.31
Ventes de matériaux	74'989.40	68'726.33
Ventes d'énergie	12'838'526.06	12'083'655.23
Vente de matériels	38'210.07	32'644.08
Autres produits	71'542.48	93'926.55
Perte sur débiteur	-1'759.25	
Matériaux et prestations de tiers	-22'746'020.83	-22'176'479.72
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	-1'128'543.96	-1'209'817.47
Marchandises et matériels	-1'722'986.79	-1'895'030.55
Achat de mobilier et d'installations	-28'675.55	-137'007.40
Autres prestations de tiers	-6'467'688.04	-6'617'231.80
Traitement des déchets	-6'030'299.49	-4'962'707.46
Frais de transport	-7'367'827.00	-7'354'685.04
Frais de personnel	-891'644.91	-790'198.19
Salaires	-444'149.80	-454'439.50
Honoraires membres CA	-176'962.00	-147'580.10
Charges sociales	-129'083.10	-136'496.85
Autres charges de personnel	-141'450.01	-51'681.74
Autres charges d'exploitations	-4'554'016.63	-7'002'070.13
Locaux	-499'026.37	-830'793.26
Entretien, réparations	-3'095'673.22	-5'141'211.40
Charges de véhicules	-66'913.32	-86'561.03
Assurances	-431'717.05	-511'303.10
Frais administratifs et gestion	-284'136.84	-313'447.93
Frais de publicité et de représentation	-47'539.83	-33'208.08
Visites	-129'010.00	-85'545.33
Amortissements	-8'089'936.00	-8'047'602.00
Amortissement Usine	-4'815'000.00	-4'815'000.00
Amortissement Gare usine	-650'000.00	-650'000.00
Amortissement Galerie technique	-244'000.00	-244'000.00
Amortissement Liaison ferroviaire	-2'156'000.00	-2'156'000.00
Amortissement Installation photovoltaïque	-20'000.00	-20'000.00
Amortissement Parc de bennes	-18'898.00	-18'898.20
Amortissement Puits de la Brouette	-6'602.00	-6'602.00
Amortissement extension de la gare	-9'988.00	-130'591.85
Amortissement aérocondenseur	-169'448.00	-6'509.94

3. Détails du compte de profits et pertes



Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	2024	2023
Attribution à des provisions	-8'400'000.00	-5'719'588.30
Provision pour études et renouvellement	-6'000'000.00	-1'700'000.00
Provision pour risques (décharges)	-2'400'000.00	-4'000'000.00
Dotation du Ducroire		-19'588.30
Intérêts et frais bancaires	523'030.92	-550'516.93
Charges financières	-21'198.40	-22'505.98
Pertes de change réalisées	-32'862.63	-18'609.66
Produits financiers	552'789.38	-510'207.80
Gains de change réalisés	24'302.57	806.51
Produits exceptionnels	4'677'908.00	4'672'908.00
Reprise sur subventions cantonales	2'400'532.00	2'400'532.00
Reprise sur subventions fédérales	1'390'576.00	1'390'576.00
Reprise sur subvention OFT	881'800.00	881'800.00
Reprises sur provisions	5'000.00	5'000.00
Charges exceptionnelles	-	5'000.00
Charges exceptionnelles	-	5'000.00
Charges d'impôts	-189'550.00	-189'550.00
Impôt foncier	-189'550.00	-189'550.00

4. Tableau de flux de trésorerie

Au 31 décembre



(en CHF)

2024

2023

FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

Résultat de l'exercice	1'547'632	1'315'270
Dotations aux amortissements	8'089'936	8'047'602
Dotations (dissolutions) provisions	5'895'000	5'714'590
Reprise de subventions	-4'672'910	-4'672'910
Marge d'autofinancement	10'859'658	10'404'552
Variation de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	-685'994	929'893
Variation du Ducreire	19'588	-19'588
Variation de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des actionnaires	3'151	837'842
Variation des autres créances à court terme	-199'389	-205'380
Variation des actifs de régularisation	-12'432	-47'709
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services en faveur de tiers	590'245	-359'871
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services en faveur des actionnaires	-218'730	470'048
Variation des autres dettes à court terme	0	-499'609
Variation passifs transitoires	829'397	-92'839

FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

11'185'493

11'417'339

FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT

Investissements en immobilisations corporelles	-1'812'353	-492'914
Investissements en immobilisations financières	-55'000'000	-25'200'000
Remboursement des immobilisations financières	59'050'000	22'000'000

FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT

2'237'647

-3'692'914

FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLE (FREE CASH FLOW)

13'423'140

7'724'425

FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT

Remboursement de dettes financières à court terme	-	-
Versement de dividende	-	-

FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT

-

FLUX NET DE TRESORERIE

13'423'140

7'724'425

Trésorerie au 01.01	34'111'309	26'386'884
Trésorerie au 31.12	47'534'449	34'111'309

VARIATION NETTE DE TRESORERIE

13'423'140

7'724'425

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

2024

2023

5.0. Informations légales de l'entreprise

TRIDEL SA, Rue Sera-Biasini 35, 1005 Lausanne

5.1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Devises étrangères

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants :

Euro – EUR	0.938	0.930
Dollars américain – USD	0.906	0.842

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent au cours de clôture au 31 décembre selon l'AFC. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens mensuels AFC.

Immobilisation corporelles

Les amortissements sont effectués linéairement selon les durées indiquées dans la planification initiale, respectivement selon la durée de vie prévue pour l'installation en question

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de la reprise. Celle-ci est de 30 ans dans le but de tenir compte de la durée d'amortissement des bâtiments et des ouvrages souterrains

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergies thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

5.2 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les comptes 2023 tels que présentés dans ce document diffèrent de ceux qui ont été publiés. Ceci provient de reclassification de placements à courts termes et n'a aucune influence sur les fonds propres de l'entreprise.

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations ainsi que les variations des provisions sont détaillés dans les tableaux suivants :

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

5.2.1 Calcul et répartition des amortissements

Exercice 2024

Plan d'amortissement

Immobilisations	Valeurs brutes	Durée amortissement	Amortissement annuel
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30 ans	2'156'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	30 ans	amorti
Installations électromécaniques	136'730'021	17,5 ans	amorties
Installation photovoltaïque	294'260	15 ans	20'000
Parc de bennes	202'478	10 ans	18'898
Puits de la Brouette	350'121	20 ans	6'602
Extension gare	662'161	30 ans	22'072
Aérocondenseur	1'694'488	10 ans	169'449
Camions électriques	461'074	8 ans	57'634
Parois chaudière	608'000	15 ans	40'533
Alimentation réseau 130°	149'235	15 ans	9'949
Total	383'736'651		

Amortissements effectifs durant l'exercice sous revue

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144'436'589	88'823'589	55'613'000
Gare usine	19'496'831	12'016'831	7'480'000
Galerie technique	7'311'243	4'521'243	2'790'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	39'147'175	25'525'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	6'667'974	1
Installations électromécaniques	136'730'021	136'730'020	1
Installation photovoltaïque	294'260	279'260	15'000
Parc de bennes	202'478	47'073	155'405
Puits de la Brouette	350'121	19'807	330'314
Extension gare	662'161	16'498	645'663
Aérocondenseur	1'694'488	300'040	1'394'448
Camions électriques	461'074	-	461'074
Parois chaudières	608'000	-	608'000
Alimentation réseau 130°C	149'235	-	149'235
Total	383'736'651	288'569'511	95'167'140

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

Amortissements effectifs durant l'exercice précédent

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144'436'589	84'008'589	60'428'000
Gare usine	19'496'831	11'366'831	8'130'000
Galerie technique	7'311'243	4'277'243	3'034'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	36'991'175	27'681'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	6'667'974	1
Installations électromécaniques	136'730'021	136'730'020	1
Installation photovoltaïque	294'260	259'260	35'000
Parc de bennes	188'978	28'175	160'803
Puits de la Brouette	132'052	13'205	118'847
Extension gare	299'685	6'510	293'175
Aérocondenseur	1'694'488	130'592	1'563'896
Total	381'924'298	280'479'575	101'444'722

Pour les années 2023 et 2024, aucun amortissement extraordinaire n'a été exécuté

5.2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux

Jusqu'en 2021, les subventions ont été reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale, afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Du fait de l'amortissement complet des installations électromécaniques, le rythme de reprise a été adapté dès 2022 au terme des amortissements des infrastructures (bâtiments, galeries souterraines)

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par TRIDEL SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée reprise	Echéances	Reprises annuelles à comptabilier
Subventions cantonales	90'000'000	30 ans	31.12.2036	2'400'533
Subventions fédérales	52'143'355	30 ans	31.12.2036	1'390'577
Subvention OFT	33'000'000	30 ans	31.12.2036	881'800
Total subventions	175'143'355			4'672'910

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90'000'000	61'193'597	28'806'401
Subventions fédérales	52'143'355	35'456'424	16'686'931
Subvention OFT	33'000'000	22'418'400	10'581'600
Total subventions	175'143'355	119'068'421	56'074'932

Exercice précédent :

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90'000'000	58'793'066	31'206'934
Subventions fédérales	52'143'355	34'065'847	18'077'508
Subvention OFT	33'000'000	21'536'600	11'463'400
Total subventions	175'143'355	114'395'513	60'747'842

La participation de la Ville de Lausanne aux travaux (valeur CHF 5'900'038) a été entièrement remboursée

5.2.3 Provisions

(en CHF)	Valeur cible	Apport / Reprise	Valeur 31.12
Provision pour travaux futurs (financement de dépenses non activables)	15'000'000	-2'500'000	12'000'000
Provision pour réparations tunnel (financement de dépenses non activables)	500'000	-	500'000
Provision pour renouvellement installations électromécaniques (horizon 2040), respectivement démentèlement	50'000'000	6'000'000	13'700'000
Provision pour soutien aux filières (amélioration de la qualité des apports)	3'000'000	-5'000	2'990'000
Provision pour risques (dus à la fermeture programmée des décharges vaudoises de type E)	9'000'000	2'400'000	10'400'000

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

2024

2023

Politique de provisionnement

Il n'y a pas de règle définissant le rythme des provisionnements : ceux-ci sont effectués en fonction du résultat de l'exercice (manière de pratiquer rendue possible par l'exonération fiscale dont bénéficie l'entreprise).

Les risques financiers concernant les mâchefers s'avérant plus importants que prévu initialement, il a été décidé de provisionner au-delà de la valeur cible; une nouvelle évaluation se fera au terme de l'exercice 2025.

5.3 Nombre de collaborateurs

Le nombre de postes à plein temps ne dépasse pas 10 employé(e)s en moyenne annuelle

5.4. Participation directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, TRIDEL SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But : construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

En date du 28 janvier 2020, TRIDEL SA a pris une participation de 33% dans la société CRTS SA pour le montant de CHF 40'000.- correspondant à 40 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But : étude, construction et exploitation d'un centre de traitement et valorisation de scories issues des usines d'incinération, ainsi que leur transport.

Pourcentage du capital	33%	33%
Pourcentage des voix	33%	33%

5.5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage depuis le 31 décembre 2020. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

5.6. Explications concernant les postes exceptionnels ou hors période du résultat

Charges exceptionnelles

Participation à l'étude Cortexia sur la qualité des biodéchets 0 5000

5.7. Honoraires de l'Organe de révision

Honoraires de révision 33'000 35'000

5.8. Autres informations prescrites par la loi

6. Emploi du bénéfice au bilan

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

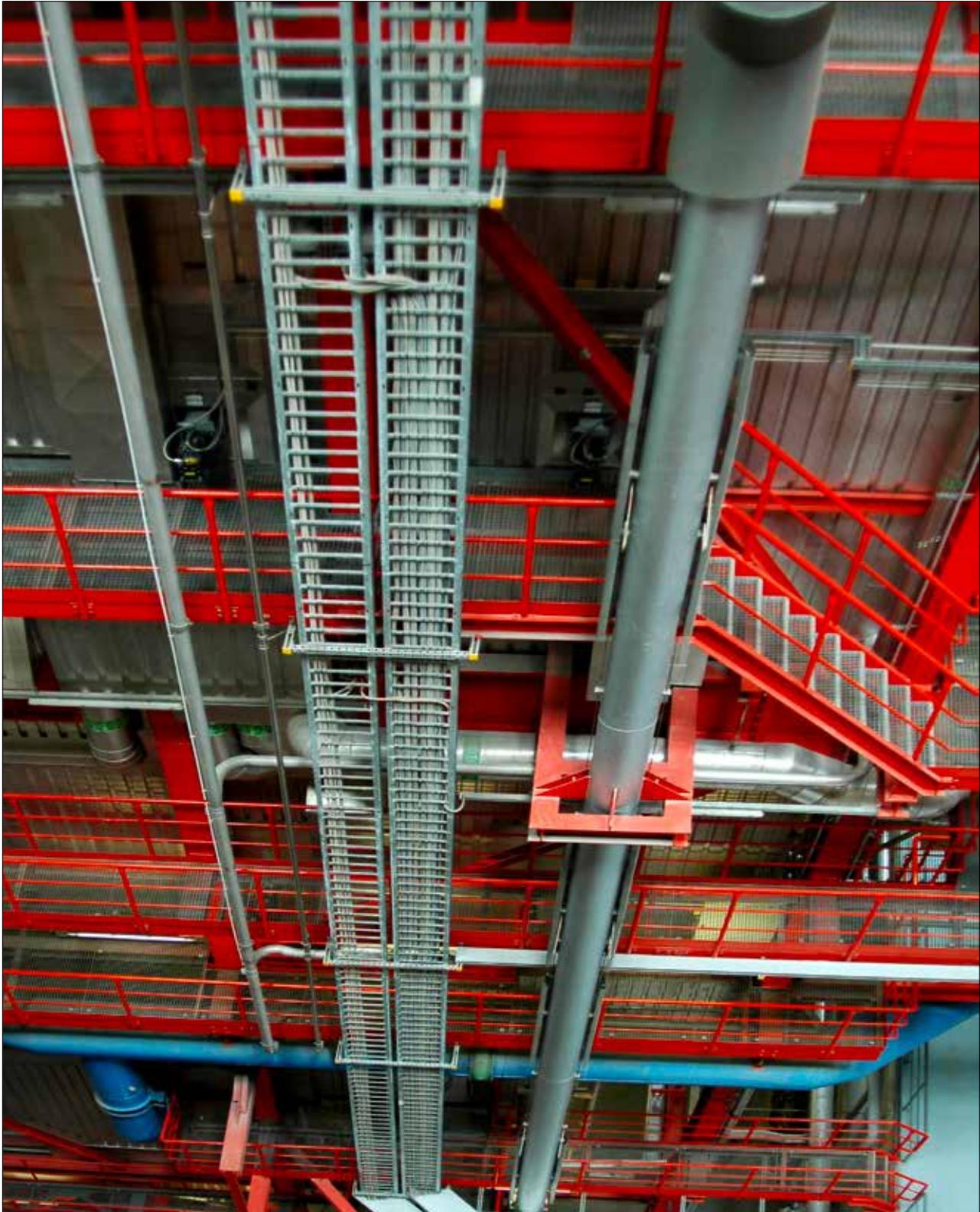
2024

2023

Bénéfice au bilan au 1 ^{er} janvier	57'427'635	56'178'128
Résultat de l'exercice	1'547'632	1'315'270
<u>MONTANT A DISPOSITION</u>	58'975'267	57'493'398

Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	77'382	65'763
Report à nouveau	58'897'885	57'427'635
<u>MONTANT CONFORME</u>	58'975'267	57'493'398



HISTORIQUE



QUELQUES DATES CLÉS

- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000. -, libéré à 20%, soit CHF 60'000. -, par les périmètres GEDREL, STRID et VALORSA.
- 2001 février** Signature de la convention entre la commune de Lausanne, GEDREL, VALORSA, STRID et TRIDEL relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.-
- 2002 juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000. - entièrement libéré
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz
- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL depuis le Centre intercommunal de logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID
- 2010 décembre** Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
- 2011 décembre** Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
- 2013 janvier** Introduction du concept harmonisé de la taxe au sac
- mars** Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions
- 2019 juin** Mise en place du récupérateur d'énergie dans les gaz de fumées
- 2020 janvier** Fondation de la société CRTS
- février** Révision de la turbine après 100'000 heures de fonctionnement.
Début de l'exploitation d'une base arrière sur le site de VALORSA à Penthaz
- mars** Crise sanitaire provoquée par la COVID-19
Lancement d'une étude pour l'extension de la gare
Publication d'un appel d'offre pour les transports ferroviaires

- 
- juillet** Début du traitement par lavage acide des cendres volantes de VADEC SA
- décembre** Renouvellement de l'autorisation d'élimination
- 2021 janvier** 15 ans de l'allumage des fours
Reprise de l'activité accueil et pesage par TRIDEL
Création d'un pool gérant le processus d'acquisition des déchets
- juin** Remplacement des préchauffeurs d'air primaire avec l'intégration d'un filtre à poussière avant les préchauffeurs
- août** Célébration des 15 ans de l'allumage des fours
- septembre** Refonte de notre parcours didactique de visites
- 2022 avril** Remplacement des trémies mâchefers
- mai** Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines
Assainissement de l'aérocondenseur – 1ère étape
- juin** Remplacement des catalyseurs permettant la réduction des oxydes d'azote et la destruction des dioxines sur une ligne
- 2023 mai** Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines
- juin** Rénovation de la salle de commande
Assainissement de l'aérocondenseur – 2ème étape
Révision des lignes d'incinération
Extension de la gare : reçu permis de construire et lancement de l'étude du projet détaillé
- octobre** Mise en place d'un nouveau logiciel au pesage
- 2024 janvier** Début du chantier de l'extension de la gare
- mai** Achèvement du remplacement des automates industriels qui pilotent les installations techniques de l'usine
- juin** Remplacement des systèmes de contrôle assurant la sécurité des deux lignes d'incinération
Début du remplacement des parois des fours (1er parcours)
- octobre** Signature du nouveau Règlement du personnel





USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



TRIDEL SA

Rue du Vallon 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 315 51 00 | info@tridelsa.ch | tridel.ch